



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

CHRU de Nancy - Soutien de l'État

Question écrite n° 25634

## Texte de la question

Mme Caroline Fiat appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le soutien de l'État au CHRU de Nancy. Avec 411 millions d'euros de dette début 2019, l'établissement est au bord du gouffre financier. Il a déjà subi de nombreuses restructurations et d'autres sont en cours qui affectent fortement le personnel et les patients. L'attractivité de l'établissement en pâtit considérablement. Dans ce contexte, un soutien étatique s'impose. Dans le cadre des annonces gouvernementales sur l'hôpital public le 20 novembre 2019, il a été annoncé une reprise de dette à hauteur de 10 milliards d'euros sur 3 ans. Elle lui demande donc si, dans le cadre des mesures annoncées, le CHRU de Nancy fera l'objet d'une attention prioritaire lors du prochain comité interministériel de performance et de modernisation de l'offre de soins en février 2020.

## Texte de la réponse

Face à la crise sans précédent que nous connaissons, au centre hospitalier régional universitaire de Nancy comme dans d'autres établissements, l'heure est à la mobilisation de tous pour faire face au coronavirus. L'heure viendra de tirer les enseignements de cette crise sans précédent et de refonder notre hôpital. Aujourd'hui, ainsi que cela a été annoncé par le Premier ministre et le ministre des solidarités et de la santé, tous les plans de réorganisation sont suspendus à la grande consultation qui suivra.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Caroline Fiat](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25634

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 30 mars 2020

**Question publiée au JO le :** [31 décembre 2019](#), page 11474

**Réponse publiée au JO le :** [14 avril 2020](#), page 2834